

Devenir en 2004 des diplômés de DESS 2002 : un marché du travail plus tendu

Ce numéro d'*Ofipe résultats* est consacré au devenir, 18 mois après environ, des diplômés de DESS en formation initiale à l'université de Marne-la-Vallée en 2002. En 2001-2002, l'offre de DESS à l'UMLV était encore supérieure à celle des années précédentes. On dénombrait ainsi 548 diplômés de 24 formations différentes contre 469 dans 20 formations en 2000-2001. L'étude menée l'an dernier (*Ofipe résultats* n° 34) concluait sur une « dégradation des conditions de l'insertion des jeunes diplômés » liée au marché de l'emploi. Cette année la situation n'est guère plus favorable. Les principaux aspects du parcours d'insertion professionnelle et leur évolution d'une promotion sur l'autre sont étudiés : rapidité de l'accès à l'emploi, stratégie de recherche, caractéristiques du premier emploi et de l'emploi au moment de l'enquête, satisfaction. Des encadrés sont consacrés au devenir des diplômés en formation continue, des diplômés qui choisissent de poursuivre des études, des diplômés de sciences politiques.

✓ *Méthodologie*

L'enquête sur le devenir des étudiants de l'UMLV diplômés d'un DESS en 2002 s'est déroulée en mars - avril 2004. 426 des 548 diplômés de nationalité française ont accepté de répondre à un questionnaire téléphonique, soit un taux de réponse de 78 %. Les diplômés en formation initiale ont plus souvent répondu au questionnaire (81 % des 378 diplômés) que les diplômés inscrits en formation continue ou en validation des acquis de l'expérience (71 % des 170 diplômés – voir l'encadré page suivante).

Les informations concernant les caractéristiques sociales et scolaires de la population sont déclarées au moment de l'inscription administrative à l'université ; celles portant sur les caractéristiques des emplois occupés sont déclarées au moment de l'enquête téléphonique.

L'analyse du devenir des titulaires d'un DESS obtenu à Marne-la-Vallée en 2002, et notamment des modalités de leur insertion professionnelle, est comparée à celles des promotions précédentes (voir les études de l'observatoire sur les diplômés 1999 à 2001 en fin de numéro). Les principaux résultats sont déclinés en fonction des quatre grandes disciplines de formation : *l'économie – gestion, les sciences humaines et sociales, les sciences* (7 DESS chacune) et *le droit et les sciences politiques* (3 DESS). Les diplômés de ce dernier champ disciplinaire sont peu nombreux (65 dont 47 en formation initiale et seulement 22 en emploi), il convient donc d'apprécier les résultats qui les concernent avec prudence.

Situation 18 mois après le diplôme

18 mois environ après l'obtention de leur diplôme, **moins de 3 diplômés de DESS obtenu en formation initiale sur 4 occupent un emploi** et 14 % en recherchent un. Le taux de chômage s'élève à 16,4 % ; il s'agit d'un triste « record » observé par l'Ofipe sur les sortants de DESS (15,2 % pour la promotion 2001, 12,1 % pour la promotion 2000). Le taux d'emploi pour la promotion 2002 (74 %) est également nettement inférieur à ceux des promotions 2001 et 2000 (82 % et 83 %). De plus, parmi les diplômés en emploi, une part de plus en plus importante est employée en contrat précaire : plus

d'un tiers contre 20 % pour la promotion 2001 et 13 % pour la promotion 2000. En outre, on observe une brusque augmentation des poursuites d'études : elles concernent près de 11 % des diplômés contre moins de 5 % les deux années précédentes (voir encadré page 4).

Situation en avril 2004 des diplômés de DESS 2002 selon la discipline (en %)

	Emploi stable	Emploi précaire	Sous-total en emploi	Recherche d'emploi	Sous-total actifs	En études	Autres inactifs	Total
Droit - Sc. Politiques (n=47)	31,9	17,0	48,9	23,4	72,3	25,5	2,1	100
Eco - Gestion (n=73)	57,5	26,0	83,6	12,3	95,9	4,1	-	100
S.H.S (n=90)	34,4	34,4	68,9	20,0	88,9	10,0	1,1	100
Sciences (n=95)	63,2	20,0	83,2	6,3	89,5	9,5	1,1	100
Total	48,5	25,2	73,8	14,4	88,2	10,8	1,0	100
<i>Effectifs</i>	148	77	225	44	269	33	3	305
Promo. 2001	66,1	16,1	82,2	14,7	96,9	2,7	0,3	100
Promo. 2000	72,0	11,1	83,0	11,4	94,5	4,8	0,7	100

Note : Le fait de poursuivre des études est prioritaire (un diplômé déclarant être en "études et emploi" ou en "études et recherche d'emploi" est considéré en études). Les CDD et emplois à temps partiel sont assimilés à des emplois précaires ; les CDI et les emplois non salariés (indépendants) sont assimilés à des emplois stables. La situation des promotions 2000 et 2001 est observée en avril 2002 et avril 2003.

✓ Point sur le devenir des diplômés en formation continue ou validation des acquis de l'expérience

Un prochain numéro d'*Ofipe résultats* sera consacré à l'analyse du devenir des diplômés de DESS en formation continue, en comparant notamment la situation initiale (chômage, emploi salarié, non salarié) à celle observée 18 mois après la sortie du diplôme. En attendant, voici les principaux indicateurs relatifs à leur position en avril 2004 :

- 70 % des diplômés interrogés étaient en emploi, 17 % en études (15 % en « études et emploi » et 2 % en « études et recherche d'emploi »), 10 % étaient au chômage et 3 % inactifs.
- Parmi les diplômés en emploi (hors « études et emploi »), 79 % étaient salariés en CDI à temps complet, 14 % salariés en CDD et/ou à temps partiel et 7 % n'étaient pas salariés.
- 83 % des salariés occupaient une position de cadre.
- 50 % des diplômés en emploi percevaient une rémunération mensuelle nette supérieure à 2.286 €.

11 % des diplômés n'ont eu aucun emploi

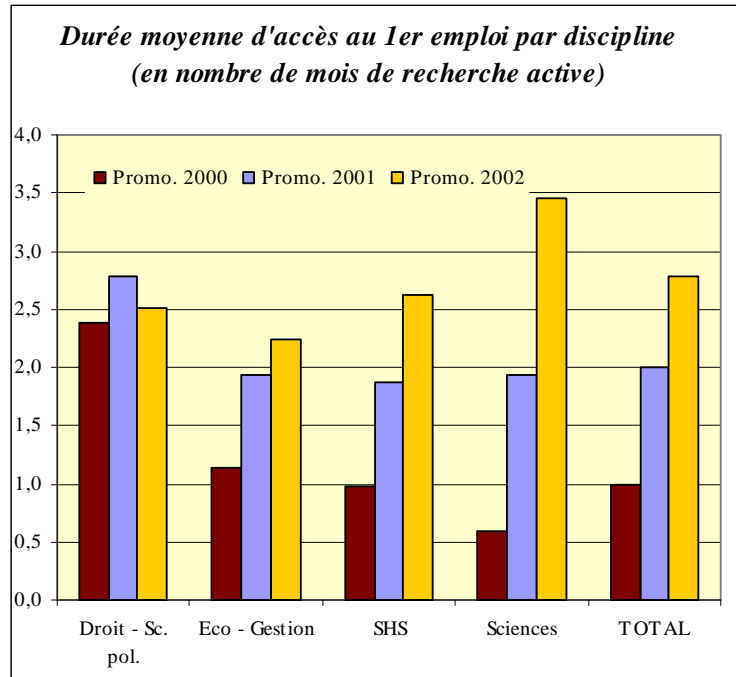
271 des 305 diplômés de DESS 2002 interrogés ont occupé au moins un emploi depuis l'obtention du diplôme, soit 89 % d'entre eux (environ 95 % pour les promotions précédentes après un délai identique). Parmi ceux-ci, un tiers n'a pas connu de période de chômage à la sortie de la formation : ces diplômés étaient déjà en emploi (apprentis reconduits, diplômés recrutés immédiatement sur le lieu de stage par exemple) ou sur le point de l'être car ils avaient déjà trouvé leur futur employeur. Parmi les 34 diplômés qui n'ont occupé aucun emploi, 18 ont poursuivi des études, 2 sont inactifs et 14 sont au chômage (ils représentent 32 % des chômeurs actuels).

Nombre d'emplois occupés 18 mois après l'obtention du DESS (en %)

	Promo. 2002	Promo. 2001
0	11,1	5,5
1	64,6	64,7
2	20,3	27,1
3 ou +	3,9	2,7
Total	100	100

La durée de l'accès à l'emploi s'est nettement accrue : pour la promotion 2002, elle fut de 2,8 mois en moyenne contre 2 mois pour les diplômés 2001 et 1 mois seulement pour les diplômés 2000.

De plus en plus de moyens de rechercher un emploi sont utilisés par les diplômés de DESS : 3,8 en moyenne sur les 11 items proposés dans le questionnaire (contre 3,4 pour la promotion 2001 et 2,2 pour la promotion 2000). L'Internet, les candidatures spontanées et le stage en entreprise demeurent les moyens de rechercher un emploi les plus souvent utilisés par les diplômés. L'utilisation de l'Internet continue de progresser (43 % des diplômés utilisaient ce moyen de recherche en 2000, 58 % en 2001, 61 % en 2002).



Par rapport à la promotion 2001, l'Internet a plus souvent permis l'accès à l'emploi (+ 2,5 points). Il

constitue depuis plusieurs années le 2^{ème} moyen de trouver un emploi, derrière le stage de DESS, moyen utilisé avec succès par près de 4 diplômés en emploi sur 10. Si le stage en entreprise demeure le principal moyen d'accéder à l'emploi, c'est notamment parce qu'il satisfait la plupart des étudiants. 90 % des diplômés interrogés se sont en effet déclarés satisfaits de leur stage (dont 50 % de « très satisfaits ») et pour 61 % le travail à effectuer correspondait de manière importante aux enseignements du DESS. Indicateurs des tensions du marché de l'emploi : les relations personnelles permettent également à plus d'1 diplômé sur 10 de trouver un premier poste (+ 5 points par rapport à la promotion 2000) alors que les candidatures spontanées ne sont plus aussi « rentables » qu'auparavant (4,8 % contre 10,5 % pour les sortants 2000 ou 2001). Elles le sont en tous cas moins que les agences d'intérim qui sont davantage mobilisées par les diplômés (+ 9,5 points par rapport à 2001, + 18 points par rapport à 2000) et qui permettent plus souvent l'accès au premier emploi, précaire par définition.

Moyen d'accès au premier emploi (en %)

	Moyens de recherche *		Moyen d'accès	
	Promo 2002	Promo 2001	Promo 2002	Promo 2001
Stage du DESS dans l'entreprise	47,8	50,7	38,9	40,2
Via l'Internet	60,6	58,2	18,1	15,6
Relations personnelles	34,7	32,5	11,5	10,9
ANPE/APEC	41,8	38,4	5,9	5,8
Relations professionnelles	38,0	29,8	5,9	5,4
Agence d'intérim	26,3	16,8	5,2	2,9
Candidature spontanée	55,2	48,6	4,8	10,5
Petites annonces dans la presse	40,4	34,2	4,4	3,6
Concours de la fonction publique	7,4	4,8	1,5	0
Cabinet de recrutement	17,5	21,6	0,4	1,4
Association d'anciens élèves	6,4	3,8	0	0
Autre moyen	-	-	3,3	3,6

** Plusieurs réponses possibles. Lecture : 47,8% des diplômés de DESS 2002 interrogés ont recherché un emploi via leur stage de DESS ; 38,9% ont accédé à leur premier emploi par ce moyen.*

Plus de 7 diplômés sur 10 qui ont déjà occupé un emploi déclarent que, pour obtenir leur premier poste, le DESS a joué un rôle très important ou important. C'est quasiment autant que l'an dernier mais beaucoup moins que pour la promotion des diplômés 2000 (71 % contre respectivement 72 % et

82 %). Plus précisément, *seulement 30 % des diplômés 2002 ont signifié un rôle très important du DESS* ; ils étaient 36 % en 2001 et 44 % en 2000.

✓ *Augmentation sensible des poursuites d'études après le DESS*

Sur l'ensemble de la période observée, 38 des 305 diplômés de DESS obtenu en formation initiale (soit 12,5 %) ont pris au moins une nouvelle inscription dans l'enseignement supérieur. 18 mois après l'obtention du diplôme, plus d'un sur 10 est encore en études (33 sur 305 soit 10,8 %). Une telle proportion n'avait jamais été observée par l'Ofipe (moins de 5 % pour les deux promotions précédentes). Parmi les 33 diplômés concernés, 10 sont en « études et recherche d'emploi » et 10 en « études et emploi ». De plus, les emplois occupés par ceux qui poursuivent des études sont dans l'ensemble plutôt précaires : sur les 10 diplômés observés, 4 occupent des emplois à temps partiel (seulement 4 sont CDI à temps complet), 6 ne sont pas cadres et 4 se déclarent sur qualifiés. Sur les 7 diplômés qui ont accepté de donner le montant de leur rémunération, 6 perçoivent moins de 1500 euros nets par mois. L'emploi occupé en même temps que les études semble donc bien un emploi d'attente.

Ceux qui sont toujours en études sont inscrits en thèse (6 diplômés), se sont réorientés dans d'autres formations de niveau bac+5 (3 en DESS, 6 en DEA, 3 en Master, 4 en école de commerce ou d'ingénieurs), préparent des concours de recrutement (1 le CAPES et 1 le concours du barreau) ou suivent d'autres formations (cycle préparatoire à l'ENA, école de journalisme, licence de droit...).

Notons enfin qu'une part importante des réinscriptions se sont opérées non pas directement après le DESS mais à la rentrée suivante (22 des 38 inscriptions ont été prises à la rentrée 2003-2004). Il semble donc bien que la poursuite d'études après un DESS soit due à l'état dégradé du marché du travail.

Dégradation des conditions d'emploi

Les deux tiers des diplômés en emploi sont en CDI à temps complet, un tiers en CDD ou à temps partiel. La part des contrats « stables » varie significativement selon la discipline des DESS : elle est de 75 % chez les diplômés de sciences, 69 % en économie – gestion, 64 % en sciences politiques et 52 % en sciences humaines. La « hiérarchie » des disciplines est globalement identique à celles observées les années précédentes. Cependant, les taux d'emploi en CDI n'ont jamais été aussi faibles¹.

Part des cadres parmi les diplômés en emploi selon la discipline de DESS (en %)

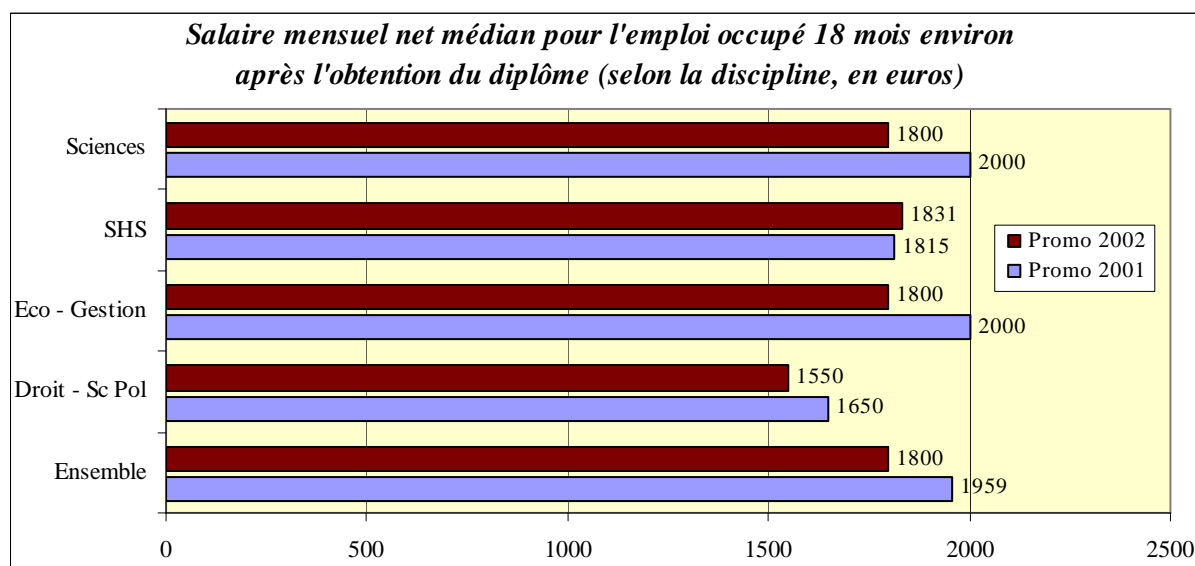
<i>Année d'obtention du DESS</i>	<i>1er emploi après le DESS</i>		<i>Emploi occupé 18 mois après</i>	
	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>
Droit - sc. Politiques	57,1	45,7	69,4	56,5
Eco - Gestion	47,3	66,7	60,0	68,9
Sciences humaines et sociales	67,4	60,0	69,0	66,1
Sciences	78,2	75,0	87,5	78,5
Total	64,5	65,1	73,3	70,2

70 % des diplômés actuellement en emploi sont cadres, 23 % « professions intermédiaires », 7 % employés. La part des cadres varie de 78 % parmi les diplômés de sciences à 55 % parmi les diplômés de sciences politiques. Certaines formations voient l'ensemble de leurs diplômés en emploi occuper des positions de cadre (*Ingénierie de la maîtrise d'œuvre architecturale, Gestion du patrimoine*) ; d'autres moins de la moitié (*DESS Maintenance urbaine et développement durable, DESS Gestion des entreprises d'insertion, DESS Ingénierie de l'intelligence économique, DESS Géopolitique européenne*).

¹ En 2003, pour la promotion 2001, ils étaient de 88 % en sciences (13 points de différence avec cette année), de 82 % en économie (13 points), de 75 % en SHS (23 points), de 57 % en sciences politiques (7 points).

Baisse des salaires à l'embauche

Après la sortie du diplôme, le salaire net mensuel médian des diplômés était de 1 676 €. 18 mois après, plus d'un quart d'entre eux ont connu une mobilité professionnelle et une hausse de leurs revenus : la rémunération médiane s'élevait à 1 800 €, soit une progression de 7,4 %. Ces niveaux de traitement sont très inférieurs à ceux perçus par les diplômés 2001 (respectivement 1 753 € et 1 959 €).



De manière générale, *moins d'un tiers des diplômés 2002 en emploi en avril 2004 percevaient une rémunération au moins égale à 2 000 €*, contre 44 % pour la promotion 2001. La hiérarchie des disciplines se retrouve pour les salaires : en sciences et en économie - gestion, 36 % des diplômés percevaient plus de 2 000 € (29 % des diplômés de SHS, 19 % de ceux de sciences politiques).

La rémunération médiane touchée par les hommes est de 1 800 €, celle des femmes de 1 700 €. Ces écarts de rémunération concernent l'ensemble des champs disciplinaires.

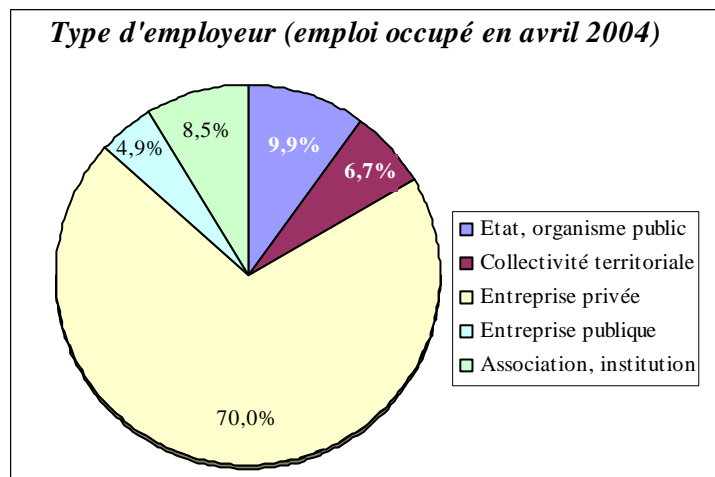
Salaire mensuel net pour l'emploi occupé 18 mois après le DESS selon la discipline (en euros et en %)

	moins de 1500	de 1500 à 1999	de 2000 à 2299	2300 et +	Total
Droit - sc. politiques	38,1	42,9	14,3	4,8	100
<i>promo 2001</i>	26,3	47,4	21,1	5,3	100
Eco - Gestion	18,2	45,5	16,4	20,0	100
<i>promo 2001</i>	17,3	34,6	30,8	17,3	100
Sciences humaines et sociales	28,6	42,9	17,9	10,7	100
<i>promo 2001</i>	20,8	47,2	20,8	11,3	100
Sciences	11,0	53,4	23,3	12,3	100
<i>promo 2001</i>	9,7	38,8	35,0	16,5	100
Total	20,5	47,3	19,0	13,2	100
<i>promo 2001</i>	15,4	40,5	29,5	14,5	100

Des emplois dans le privé et en région parisienne

70 % des diplômés en emploi ont été recrutés dans le secteur privé, c'est moins que la promotion 2001 (76 %). Le type d'employeur ayant le plus progressé est celui des collectivités territoriales : elles accueillent aujourd'hui 7 % des diplômés en emploi contre seulement 2,5 % l'an dernier.

Ce sont les diplômés de sciences et d'économie qui travaillent le plus dans le secteur privé : respectivement 77 % et 79 % contre 58 % en SHS et 55 % en sciences politiques.



Près d'un tiers des diplômés en emploi travaillent à Paris (32 %), un peu plus d'un sur deux dans un autre département de la région parisienne (52 % dont 8 % seulement en Seine-et-Marne) et 15 % en province. Un seul diplômé travaille à l'étranger. Par rapport à la promotion précédente, la part des emplois parisiens a diminué (- 4,5 points), principalement au profit des autres départements franciliens (+ 9 points) alors que les emplois en province sont restés stables (- 1 point). La quasi-unanimité des diplômés d'économie est recrutée en région parisienne (97 %) ; ceux de SHS sont nombreux en petite et grande couronne mais rarement sur Paris (61 % et 24 %), cela s'explique par la proportion importante des postes occupés au sein des collectivités territoriales. Les diplômés de sciences sont plus souvent qu'en moyenne recrutés en province (28 %). Ces tendances étaient globalement déjà observées les années précédentes.

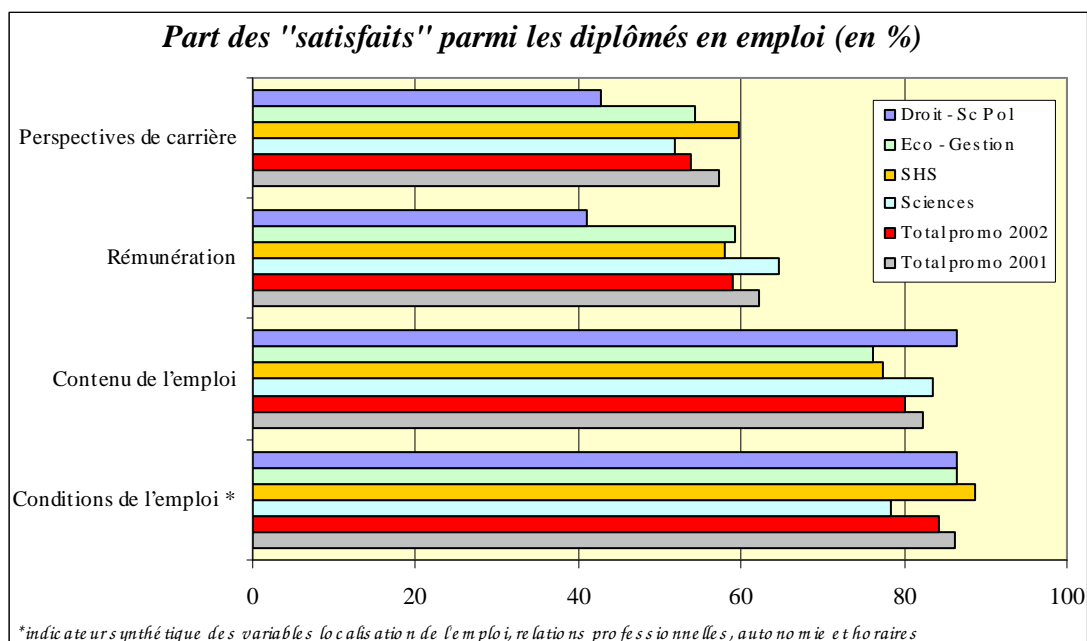
Des diplômés un peu moins satisfaits de leur emploi

Globalement, les 225 diplômés qui occupent en 2004 un emploi se déclarent plutôt satisfaits. En effet, tous les items proposés recueillent plus de 50 % de satisfaits. Comme les années précédentes, une très large majorité de diplômés se déclarent satisfaits de leurs conditions de travail² et du contenu de leur emploi (80 %). Près de 6 sur 10 se satisfont du niveau de leur rémunération et 54 % de leurs perspectives de carrière. Rechercher un autre emploi que celui occupé au moment de l'enquête concerne 29 % des personnes interrogées.

Pour 71 % des diplômés, l'emploi occupé 18 mois après l'obtention du DESS correspond de manière très importante ou importante au projet professionnel initial. 69 % déclarent être employés à leur niveau de qualification (28 % se disent sur qualifiés par rapport à leur emploi et 3 % sous-qualifiés). Toutefois, la moitié des répondants assure que les enseignements suivis en DESS correspondent aux compétences qu'ils doivent mettre en œuvre dans leur emploi.

Ces différents niveaux de satisfaction sont évidemment fortement déterminés par les conditions objectives de l'emploi occupé : les salariés en CDI, de statut cadre, qui perçoivent une rémunération supérieure à 2 000 € ou qui ont déjà connu une mobilité professionnelle sont beaucoup plus souvent satisfaits que les autres. Ils diffèrent par contre peu selon les disciplines, mis à part le cas des diplômés de sciences politiques (voir encadré page suivante).

² Indicateur synthétique : autonomie dans le travail (88 % de satisfaits), relations professionnelles (84 %), localisation (73 %), horaires (70 %).



Pour ce qui est de l'adéquation entre le projet professionnel initial ou la formation de DESS et l'emploi occupé, les différences entre disciplines sont sensibles : les diplômés d'économie – gestion sont les mieux lotis, ceux de sciences dures et de sciences humaines se situent à des niveaux moyens, les diplômés de sciences politiques déclarant le plus souvent de faibles correspondances. Ainsi, en économie – gestion, pour les trois quarts des salariés, l'emploi occupé correspond au projet professionnel initial (72 % en sciences, 68 % en SHS et 64 % en sciences politiques), 59 % déclarent que les enseignements de DESS correspondent aux compétences nécessaires pour exercer leur emploi (52 %, 49 % et 23 %) et seuls 22 % se disent sur qualifiés (24 %, 34 % et 41 %). Ces différences se retrouvent dans le fait de rechercher un autre emploi : cela concerne 46 % des diplômés en sciences politiques, 33 % en SHS, 27 % en économie – gestion et 23 % en sciences.

La structuration générale des réponses aux questions de satisfaction et d'adéquation formation – emploi est globalement similaire à celles observées les années précédentes : les diplômés sont toujours fortement satisfaits de leurs conditions de travail et du contenu de leur emploi, un peu moins souvent de leurs perspectives de carrière ou de leur rémunération ; les diplômés de sciences ou d'économie sont toujours davantage satisfaits. **Cependant, le niveau de satisfaction des diplômés 2002 est inférieur à celui des diplômés 2001 ou 2000.** Si les différences observées sont faibles (de 1 à 3 points), elles concernent par contre l'ensemble des 8 indicateurs.

✓ **Les diplômés de sciences politiques**

Les 47 diplômés de DESS de sciences politiques interrogés (36 en *géopolitique européenne*, 5 en *information et sécurité*, 6 en *maîtrise des armements et désarmement*) se sont moins bien insérés sur le marché de l'emploi que ceux des autres disciplines. Au moment de l'enquête, moins de la moitié d'entre eux était en emploi (contre près des trois quarts pour l'ensemble des diplômés), un quart était en recherche d'emploi (contre 14 %) et un autre quart en poursuite d'études ; un diplômé était inactif. Parmi les diplômés en emploi, on dénombrait seulement 57 % de cadres (contre 70 % au total). A l'embauche, le salaire net mensuel médian était de 100 € inférieur à celui de l'ensemble des diplômés, la différence s'élevant à 150 € pour la dernière rémunération perçue. Enfin, les degrés de satisfaction concernant les perspectives de carrière et la rémunération sont significativement inférieurs à ceux des autres disciplines.

Les années précédentes, la situation des diplômés de sciences politiques était plutôt relativement moins bonne que celles des autres diplômés, mais pas à un tel niveau, notamment concernant la part des cadres. Le poids très important du DESS *Géopolitique européenne* qui regroupe plus des trois quarts des diplômés de sciences politiques n'explique pas leur situation générale. Moins nombreux, les diplômés des deux autres DESS de la discipline ne s'insèrent en effet pas mieux. L'explication ne réside pas non plus dans les

caractéristiques individuelles des diplômés : ceux-ci n'ont pas obtenu leur diplôme avec davantage d'années de retard que les autres, ils sont même plus souvent issus de familles favorisées. La qualité de la formation ne peut non plus être invoquée : ces diplômés qui se sont insérés déclarent plus souvent que les autres que leur DESS a joué un rôle important pour l'obtention du premier poste. Il semble que la raison principale de la moins bonne insertion des diplômés de sciences politiques tient au marché du travail et aux secteurs de recrutement. En effet, ces diplômés, qui occupent principalement des fonctions de gestion/administration (34 % d'entre eux contre 10 % des diplômés des autres disciplines) et de communication/information (23 % contre 12 %) sont le plus souvent recrutés par l'Etat ou des organismes publics (31 % contre 8 %) et par des associations (17 % contre 7 %). Or, en avril dernier, l'INSEE indiquait qu' « entre 2002 et 2003 le marché de l'emploi s'est dégradé à tous les niveaux (sauf pour les employés) » notamment dans le secteur public où « l'emploi a diminué quel que soit le type de contrat » (voir le bilan ci-dessous).

Bilan

Le bilan établi l'an passé sur l'insertion des diplômés 2001 était mitigé, celui-ci est encore moins bon. En effet, ***l'ensemble des indicateurs d'insertion professionnelle sont plus mauvais que pour les promotions précédentes***. Les diplômés 2002 sont moins souvent en emploi, une part significative d'entre eux ayant préféré poursuivre des études, d'autres étant encore aujourd'hui au chômage. Pour trouver un emploi, davantage de moyens de recherche ont dû être mobilisés par les diplômés ; la durée d'accès au premier poste a augmenté ; l'intérim a pourvu davantage d'emplois. Parmi ceux qui ont réussi à s'insérer, la part des cadres a fortement diminué, tout comme le niveau des rémunérations. En outre, les degrés de satisfaction concernant les caractéristiques de l'emploi et l'adéquation de celui-ci avec la formation de DESS ont tous reculé. En définitive, seulement 22 % des diplômés de DESS 2002 de l'UMLV ont en 2004, soit 18 mois après l'obtention de leur diplôme, un emploi stable de cadre, rémunéré plus de 1 800 euros nets par mois ; c'est deux fois moins que pour la promotion des diplômés 2001 (43 %).

Deux raisons semblent pouvoir expliquer cette dégradation : la conjoncture économique et la progression continue du nombre de diplômés de DESS. Il est certain que ***le marché de l'emploi s'est dégradé*** entre le 4^{ème} trimestre 2002 (début de la recherche d'emploi) et le 4^{ème} trimestre 2003 : l'INSEE indique que durant cette période l'emploi a fortement diminué alors même que le chômage augmentait. Pour les jeunes et les diplômés du supérieur, la conjoncture s'est même davantage dégradée que pour l'ensemble des actifs. Ainsi, le taux de chômage des 15-29 a augmenté de 1,8 point et celui des titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 au moins de 1,4 point. En outre, les recrutements ont diminué, ce qui touche en priorité les jeunes diplômés. D'autre part, ***le nombre de diplômes de DESS délivrés chaque année augmente régulièrement*** depuis le début des années 1990. A cette date, 12 624 étudiants obtenaient un tel diplôme ; ils étaient plus de 38 000 en 2001 (soit un triplement en une décennie). Cette hausse du nombre des diplômés est particulièrement sensible pour les DESS (on peut estimer les effectifs de 2002 à environ 42 000 diplômés), mais elle concerne aussi l'ensemble des formations longues (DEA, écoles de commerce, ingénieurs...). Entre 1990 et 2001, le nombre de diplômés de bac + 5 a augmenté de 80 % (Source : DEP, repères et références statistiques sur l'éducation et la formation). Le marché du travail semble de plus en plus incapable d'absorber de tels flux de diplômés débutants.

✓ Pour aller plus loin

- Devenir en 2003 des diplômés de DESS 2001, *Ofipe résultats* n°37, OFIPE, UMLV, juillet 2003
- Devenir en 2002 des diplômés de DESS 2000, *Ofipe résultats* n°21, OFIPE, UMLV, septembre 2002
- Devenir en 2001 des diplômés de DESS 1999, *Ofipe résultats* n°12, OFIPE, UMLV, octobre 2001

→ Ces numéros sont consultables sur le site Internet de l'observatoire : www.univ-mlv.fr/ofipe

- Enquête sur l'emploi 2003, l'emploi diminue et le chômage augmente fortement, *INSEE première* n°958, INSEE, avril 2004